

COMPOSITION DU CHAPITRE DE SAINT-THOMAS

conforme à la Loi d’Empire du 29 novembre 1873
portant Statut du Chapitre de Saint-Thomas
et des Fondations qu'il administre

Le Chapitre de Saint-Thomas est en quelque sorte le conseil d'Administration des diverses Fondations dont il a la charge.

Liste des chanoines :

Mme Isabelle GERBER, Présidente du Chapitre
Présidente de L'Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine

M. Matthieu ARNOLD
Professeur à l'Université de Strasbourg

Mme Florence BENOIT ROHMER
Professeure à l'Université de Strasbourg

M. Marion-Jacques BERGTHOLD
Dirigeant de banque retraité

M. Christian GRAPPE
Professeur à l'Université de Strasbourg

M. Jehan Claude HUTCHEN
Pasteur en l'église Saint-Thomas de Strasbourg

M. Stéphane KAKOURIDIS
Pasteur en l'église Saint-Nicolas de Strasbourg

M. Matthieu LEDERMANN
Directeur d'hôpital

Mme Petra MAGNE DE LA CROIX
Pasteure en l'église Sainte Aurélie de Strasbourg

M. Arnaud SAUER
Professeur en médecine